

COMMUNIQUE DE PRESSE du 3 avril 2020



Bureau exceptionnel de Bordeaux Métropole

Le Bureau exceptionnel de Bordeaux Métropole s'est réuni cet après-midi sous la présidence de Patrick Bobet.

Aide à l'économie

Le Bureau a décidé, à l'unanimité, d'attribuer dans le cadre du plan de la Région Nouvelle-Aquitaine aux entreprises, un fonds de soutien de 10 M€ destiné aux petites entreprises de 1 à 5 salariés installées sur le territoire métropolitain.

Cette aide financière, dont le montant pourra évoluer selon l'évolution de la situation, doit à présent faire l'objet d'un règlement d'intervention afin de définir les modalités et les critères de versement.

Par ailleurs, une enveloppe exceptionnelle de 500 000 € permettra d'alimenter le fonds partenarial des associations.

Mobi Soignants : un service sur mesure

Bordeaux Métropole a mis en place depuis le début de la semaine, Mobi Soignants, un service destiné à épauler les personnels de santé dans leurs trajets quotidiens entre leur domicile et leur lieu de travail. Jeudi 2 avril, 65 soignants ont été véhiculés matin et soir par des chauffeurs qui se sont tous portés volontaires pour assurer ce service adapté aux horaires des soignants.

Pour mémoire, Bordeaux Métropole a mis en place la gratuité des transports TBM pour tous les personnels soignants des établissements publics et privés de santé, les EHPAD, les établissements socio et médico-sociaux, médecins et infirmières libéraux....

Contacts presse :

Sophie Tracou - 05 56 93 68 69 / 06 07 83 75 17

s.tracou@bordeaux-metropole.fr

Benoît Javot - 05 56 99 85 59 / 06 32 55 15 80

b.javot@bordeaux-metropole.fr